

# DOSSIER D'INSCRIPTION



## Séjours Familles

Vous souhaitez vous inscrire à un séjour familiale d'Arts Scènes et Compagnie, merci de compléter ce dossier d'inscription, d'y joindre les pièces complémentaires et de nous le retourner par mail à [inscriptions@artsscenesetcie.fr](mailto:inscriptions@artsscenesetcie.fr) ou envoyer/déposer au 18 place de l'église - 46400 Saint-Céré.

L'inscription sera finalisée à réception du dossier d'inscription dûment complété, ainsi que du règlement de l'adhésion à l'association.

Il est possible de compléter ce dossier de manière **informatique** pour gagner en temps et en lisibilité, sans passer par l'impression. N'hésitez pas à vous rapprocher de nous si besoin.

### DOCUMENTS À FOURNIR

- Bulletin d'inscription Séjour Famille
- Fiches sanitaires
- Bulletin d'adhésion à l'association
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Attestation de Quotient Familial
- Justificatif d'aides de la CAF si concerné



### Nous avons besoin de vous!

L'association à besoin de votre aide,  
de vos talents, de vos compétences...

Accepteriez-vous d'être contacté **ponctuellement**  
pour nous apporter votre soutien ?

 Oui Non

## Arts Scènes et Compagnie vous souhaite d'excellents moments !

À la Ferme des Cerisiers chaque famille arrive comme une  
**graine singulière.**

Ici on prend le temps de s'écouter, de partager, sans  
jugement, autour de la **neuro diversité**. Nos outils sont les  
mots, l'art, la médiation animale, les espaces ressources...

Pendant 5 jours, les enfants explorent des **jardins imaginaires**  
accompagnés d'animateurs créatifs et les parents peuvent **se**  
**ressourcer** à l'ombre des cerisiers.

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## Séjours Familles



### PARENT 1

Nom et Prénom

Adresse postale

Code Postal et Ville

E-mail

Téléphone

Affiliation

CAF

MSA

Joindre l'attestation de Quotient Familial.

Je bénéficie d'aides de la CAF, joindre le justificatif.

### PARENT 2

Nom et Prénom

Adresse postale

Code Postal et Ville

Téléphone

E-mail

### ENFANT 1

Nom et Prenom

Date de Naissance

Sexe

F

M

### ENFANT 2

Nom et Prenom

Date de Naissance

Sexe

F

M

### ENFANT 3

Nom et Prenom

Date de Naissance

Sexe

F

M

### LE SÉJOUR

Du lundi 06 au vendredi 10 juillet

Du lundi 13 au vendredi 17 juillet

Du mardi 21 au samedi 25 juillet

### AUTRES INFORMATIONS

J'autorise ma famille à être photographié et je permets une éventuelle diffusion de son image (droit à l'image).

Joindre l'attestation de responsabilité civile en cours de validité.

J'accepte de recevoir la Newsletter m'informant des activités de l'association.

En tant que responsable légal, je certifie avoir pris connaissances des conditions générales d'inscriptions et du règlement intérieur de la Ferme des Cerisiers et les approuve sans réserve (en page 10). A retrouver également sur notre site internet <http://artscenesetcie.fr>.

date et signature

# FICHE SANITAIRE de liaison

Cette fiche est indispensable si votre enfant est parfois pris en charge par l'équipe d'animateur et participe au Club Nature & Aventure.

## L'ENFANT 1

Nom

Prénom

Date de Naissance

Sexe

Taille (en cm)

Poids (en Kg)

F

M

## SES VACCINATIONS

Référez vous au carnet de santé ou au certificat de vaccination de l'enfant pour compléter cette partie.

Vaccins Obligatoires	oui	non	Date des derniers rappels
Diphtérie			
Tétanos			
Poliomyélite			
ou DT Polio			
ou Tétracoq			

Vaccins Recommandés	oui	non	Date des derniers rappels
Hépatite B			
Rubéole - Oreillons - Rougeole			
Coqueluche			
DCG			
Autres			

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indications.  
Attention, le vaccin anti-tétanique ne présente aucune contre-indication.

## SES ANTÉCÉDENTS

Indiquer les **maladies** qu'a déjà eues l'enfant:

- |                                    |                                     |                                    |
|------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Rubéole   | <input type="checkbox"/> Scarlatine | <input type="checkbox"/> Rougeole  |
| <input type="checkbox"/> Varicelle | <input type="checkbox"/> Coqueluche | <input type="checkbox"/> Oreillons |
| <input type="checkbox"/> Angine    | <input type="checkbox"/> Otite      |                                    |

Indiquer les **hospitalisations** et/ou opérations ainsi que les difficultés de santé rencontrées précédemment et les précautions à prendre: \_\_\_\_\_

## SON ÉTAT DE SANTÉ

Indiquer les **allergies** connues de l'enfant : \_\_\_\_\_

Asthme  Alimentaire  Médicamenteuse Autre : \_\_\_\_\_

Autre : \_\_\_\_\_

En cas d'allergie, préciser sa cause et la conduite à tenir (si automédication, le signaler) : \_\_\_\_\_

# FICHE SANITAIRE de liaison

En cas d'absence de la fiche sanitaire de liaison le jour de l'accueil, l'association se réserve le droit de refuser la présence de l'enfant.

## RECOMMANDATIONS

N'hésitez pas à mentionner toutes recommandations qui pourraient être utiles pour l'équipe encadrante:

Particularités **alimentaires** :

-----  
-----

Particularités au niveau du **sommeil** :

-----  
-----

Particularités du **comportement** :

-----  
-----

**Autres Recommandations** :

-----  
-----

## SON ÉTAT DE SANTÉ

L'enfant présente-t-il un **problème de santé** : \_\_\_\_\_

-----  
-----

L'enfant suit-il un **traitement médical** ?  Oui  Non

Pour quelle(s) problématique(s) : \_\_\_\_\_

-----  
-----

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants dans leur emballage d'origine, marqué au nom de l'enfant avec la notice.

**Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.**

## RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT

Mr/Mme/Structure Sociale

-----

Code Postal et Ville

-----

Téléphone

-----

Adresse

-----

E-mail

-----

Contact Medecin traitant

-----

## AUTRES PERSONNES A CONTACTER

Mr/Mme/Structure Sociale

-----

Mr/Mme/Structure Sociale

-----

Mr/Mme/Structure Sociale

-----

Téléphone

-----

Téléphone

-----

Téléphone

-----

En tant que responsable légal, je déclare exact les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire.

J'autorise le.a directeur.rice du Club Nature & Aventure à prendre toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant.

date et signature

-----  
-----

# FICHE SANITAIRE de liaison

Cette fiche est indispensable si votre enfant est parfois pris en charge par l'équipe d'animateur et participe au Club Nature & Aventure.

## L'ENFANT 2

Nom

Prénom

Date de Naissance

Sexe

F

M

Taille (en cm)

Poids (en Kg)

## SES VACCINATIONS

Référez vous au carnet de santé ou au certificat de vaccination de l'enfant pour compléter cette partie.

Vaccins Obligatoires	oui	non	Date des derniers rappels
Diphtérie			
Tétanos			
Poliomyélite			
ou DT Polio			
ou Tétracoq			

Vaccins Recommandés	oui	non	Date des derniers rappels
Hépatite B			
Rubéole - Oreillons - Rougeole			
Coqueluche			
DCG			
Autres			

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indications.  
Attention, le vaccin anti-tétanique ne présente aucune contre-indication.

## SES ANTÉCÉDENTS

Indiquer les **maladies** qu'a déjà eues l'enfant:

- Rubéole       Scarlatine       Rougeole  
 Varicelle       Coqueluche       Oreillons  
 Angine       Otite

Indiquer les **hospitalisations** et/ou opérations ainsi que les difficultés de santé rencontrées précédemment et les précautions à prendre: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## SON ÉTAT DE SANTÉ

Indiquer les **allergies** connues de l'enfant : \_\_\_\_\_

Asthme     Alimentaire     Médicamenteuse    Autre : \_\_\_\_\_

Autre : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

En cas d'allergie, préciser sa cause et la conduite à tenir (si automédication, le signaler) : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

# FICHE SANITAIRE de liaison

En cas d'absence de la fiche sanitaire de liaison le jour de l'accueil, l'association se réserve le droit de refuser la présence de l'enfant.

## RECOMMANDATIONS

N'hésitez pas à mentionner toutes recommandations qui pourraient être utiles pour l'équipe encadrante:

Particularités **alimentaires** :

-----  
-----

Particularités au niveau du **sommeil** :

-----  
-----

Particularités du **comportement** :

-----  
-----

**Autres Recommandations** :

-----  
-----

## SON ÉTAT DE SANTÉ

L'enfant présente-t-il un **problème de santé** : \_\_\_\_\_

-----  
-----

L'enfant suit-il un **traitement médical** ?  Oui  Non

Pour quelle(s) problématique(s) : \_\_\_\_\_

-----  
-----

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants dans leur emballage d'origine, marqué au nom de l'enfant avec la notice.

**Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.**

## RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT

Mr/Mme/Structure Sociale

-----

Code Postal et Ville

-----

Téléphone

-----

Adresse

-----

E-mail

-----

Contact Medecin traitant

-----

## AUTRES PERSONNES A CONTACTER

Mr/Mme/Structure Sociale

-----

Mr/Mme/Structure Sociale

-----

Mr/Mme/Structure Sociale

-----

Téléphone

-----

Téléphone

-----

Téléphone

-----

En tant que responsable légal, je déclare exact les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire.

J'autorise le.a directeur.rice du Club Nature & Aventure à prendre toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant.

date et signature

-----  
-----

# FICHE SANITAIRE de liaison

Cette fiche est indispensable si votre enfant est parfois pris en charge par l'équipe d'animateur et participe au Club Nature & Aventure.

## L'ENFANT 3

Nom

Prénom

Date de Naissance

Sexe

Taille (en cm)

Poids (en Kg)

F

M

## SES VACCINATIONS

Référez vous au carnet de santé ou au certificat de vaccination de l'enfant pour compléter cette partie.

Vaccins Obligatoires	oui	non	Date des derniers rappels
Diphtérie			
Tétanos			
Poliomyélite			
ou DT Polio			
ou Tétracoq			

Vaccins Recommandés	oui	non	Date des derniers rappels
Hépatite B			
Rubéole - Oreillons - Rougeole			
Coqueluche			
DCG			
Autres			

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indications.  
Attention, le vaccin anti-tétanique ne présente aucune contre-indication.

## SES ANTÉCÉDENTS

Indiquer les **maladies** qu'a déjà eues l'enfant:

- Rubéole       Scarlatine       Rougeole  
 Varicelle       Coqueluche       Oreillons  
 Angine       Otite

Indiquer les **hospitalisations** et/ou opérations ainsi que les difficultés de santé rencontrées précédemment et les précautions à prendre: \_\_\_\_\_

## SON ÉTAT DE SANTÉ

Indiquer les **allergies** connues de l'enfant : \_\_\_\_\_

Asthme     Alimentaire     Médicamenteuse    Autre : \_\_\_\_\_

Autre : \_\_\_\_\_

En cas d'allergie, préciser sa cause et la conduite à tenir (si automédication, le signaler) : \_\_\_\_\_

# FICHE SANITAIRE de liaison

En cas d'absence de la fiche sanitaire de liaison le jour de l'accueil, l'association se réserve le droit de refuser la présence de l'enfant.

## RECOMMANDATIONS

N'hésitez pas à mentionner toutes recommandations qui pourraient être utiles pour l'équipe encadrante:

Particularités **alimentaires** :

-----  
-----

Particularités au niveau du **sommeil** :

-----  
-----

Particularités du **comportement** :

-----  
-----

**Autres Recommandations** :

-----  
-----

## SON ÉTAT DE SANTÉ

L'enfant présente-t-il un **problème de santé** : \_\_\_\_\_

-----  
-----

L'enfant suit-il un **traitement médical** ?  Oui  Non

Pour quelle(s) problématique(s) : \_\_\_\_\_

-----  
-----

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants dans leur emballage d'origine, marqué au nom de l'enfant avec la notice.

**Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.**

## RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT

Mr/Mme/Structure Sociale

-----

Code Postal et Ville

-----

Téléphone

-----

Adresse

-----

E-mail

-----

Contact Medecin traitant

-----

## AUTRES PERSONNES A CONTACTER

Mr/Mme/Structure Sociale

-----

Mr/Mme/Structure Sociale

-----

Mr/Mme/Structure Sociale

-----

Téléphone

-----

Téléphone

-----

Téléphone

-----

En tant que responsable légal, je déclare exact les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire.

J'autorise le.a directeur.rice du Club Nature & Aventure à prendre toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant.

date et signature

-----  
-----

# PARTICIPATIONS

Afin de rendre accessible nos séjours à un maximum de familles, Arts Scènes et Cie applique une politique tarifaire en fonction des revenus familiaux.

## ETAPE 1 : LE QUOTIENT FAMILIAL (QF)

Vous trouverez votre QF sur votre espace personnel CAF ou MSA ou sur un courrier vous étant adressé.

Si vous n'êtes ni affiliés CAF ni MSA, le QF s'obtient en divisant le revenu fiscal de référence du foyer de l'enfant par 12 et par le nombre de parts.

## ETAPE 2 : PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Ci-dessous les participations demandés par jour en fonction de l'âge et du quotient familial :

Participation/jour*	TARIF A QF ≤ 430	TARIF B 431 < QF ≤ 850	TARIF C 851 < QF ≤ 1600	TARIF D QF > 1600
+12 ans et adulte	8€	10€	12€	14€
De 6 à 12 ans	6€	8€	10€	12€
moins de 6 ans	gratuit			

\* Le tarif des séjours familles comprend les frais de dossier, le matériel pédagogique, les activités et animations proposées, l'encadrement, le goûter et le transport si nécessaire. Le tarif ne comprend pas le repas de midi. Merci de fournir à votre enfant un repas, une gourde et des couverts.

Cf Conditions Générales d'Inscription pour les modalités de paiements.

# AIDES DISPONIBLES

Des aides existent pour aider les familles à financer de l'accueil de loisirs. En voici ci-dessous une liste non exhaustive :

## CAF - AIDES AUX LOISIRS ET AUX TEMPS LIBRE UNIQUEMENT POUR LES RÉSIDENTS DU LOT

La Caisse d'Allocations Familiales du Lot conduit une politique d'action sociale et familiale, visant à accompagner les **familles lotoises** pour de l'accueil de loisirs sans hébergement. Dans ce cadre, les allocataires éligibles reçoivent chaque année un courrier de la CAF les informant du barème des réductions octroyées. Les familles doivent par la suite fournir une copie du courrier de la CAF à Arts Scènes et Cie pour pouvoir bénéficier de la réduction lors des différentes présences de l'enfant. Le montant de la réduction sera directement déduit du prix de la journée d'accueil.

## AUTRES AIDES POUR LES FAMILLES

MSA - La Mutuelle Sociale Agricole de Midi-Pyrénées Nord participe, avec les Pass Évasion jeunes, aux loisirs de vos enfants.

Des réductions sont applicables sur présentation de l'attestation «Pass Accueil» à la structure. Cette offre est valable durant la période des vacances scolaires ainsi que les mercredis.

D'autres aides peuvent également être octroyées aux familles via les assistantes sociales, les collectivités locales...

# CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

**MODALITES D'INSCRIPTION** - L'inscription à un séjour est effective, sous réserve de places disponibles, à réception du dossier d'inscription dûment complété et du règlement de l'adhésion à l'association.

En cas d'absence de la fiche sanitaire de liaison pour les enfants, ces derniers ne pourront être accueillis au Club Nature & Aventure.

**TARIF DES SEJOURS** - L'association applique une politique tarifaire en fonction des quotients familiaux. Les tarifs sont révisés chaque année.

Le prix d'un séjour comprend les frais de dossier, l'hébergement, la restauration, le matériel pédagogique, les activités et animations proposées, l'encadrement et le transport si nécessaire.

**MODALITES DE PAIEMENT** - L'association accepte le paiement des séjours par les moyens suivants : chèque, espèce, virement bancaire, chèque-vacances et prise en charge par un organisme tiers (sous réserve de la fourniture d'une attestation de paiement).

Le paiement sera dû post séjour, à réception de la facture.

Sur simple demande de votre part, une facture acquittée vous sera envoyée au terme du séjour pour vous permettre de bénéficier de certains dispositifs d'aide au financement.

**ANNULATION DU FAIT DE L'ASSOCIATION** - L'association peut être contrainte d'annuler un séjour, dans les cas où :

- Le nombre minimum de participants au séjour n'est pas atteint, auquel cas l'association avertit la ou le responsable légal de l'enfant au plus tard 7 jours avant la date du séjour.
- Les conditions de sécurité, la situation sanitaire ou un événement imprévisible l'exigent.

Dans ces cas, l'intégralité des sommes versées sera restituée.

**ANNULATION DE LA FAMILLE** - Toute annulation doit être notifiée par écrit (à [inscriptions@artscenesetcie.fr](mailto:inscriptions@artscenesetcie.fr) ou au 18 place de l'église - 46400 Saint-Céré).

Pour raisons médicales avec fourniture d'un justificatif, la somme engagée pour le séjour vous sera restituée. Dans le cas contraire, les sommes suivantes seront exigées :

- Entre 15 jours et 7 jours avant le début du séjour : les 30% d'acompte sont conservés
- Moins de 7 jours avant le début du séjour : le paiement de la totalité du séjour est dû

Aucun remboursement ne pourra être consenti pour un séjour écourté, quelle qu'en soit la raison. Les frais d'adhésion sont conservés quelle que soit la date de l'annulation.

**ASSURANCE** - Les familles s'engagent à nous fournir une attestation responsabilité civile.

L'inscription ou l'adhésion vous assure le bénéfice d'une assurance Responsabilité Civile souscrite par l'association pour les dommages causés à autrui à l'occasion des séjours et dont le participant pourrait être déclaré responsable. Les garanties au titre des Accidents Corporels sont également incluses dans les tarifs des séjours.

La responsabilité de l'association ne saurait être engagée en cas de perte, de détérioration ou de vols des affaires personnelles ou objets de valeurs de l'enfant.

**RECLAMATION** - La famille dispose d'un délai de 15 jours à compter de la fin du séjour pour faire parvenir une réclamation à l'association par courrier ou e-mail. L'association dispose d'un délai de 15 jours après réception pour apporter une réponse.

**INFORMATIQUE & RGPD** - Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Arts Scène et Cie pour la gestion des inscriptions aux séjours familles. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : eur(rice) de l'association, directeur(rice) et animateurs(rices) du séjour ainsi que les chargé(e)s de gestion administrative. Les données sont conservées pendant l'année civile en cours. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter : [inscriptions@artscenesetcie.fr](mailto:inscriptions@artscenesetcie.fr).

Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

# RÈGLEMENT INTERIEUR DE LA FERME DES CERISIERS

**PRESENTATION** - La Ferme des cerisiers est un lieu d'accueil agréé pour l'Accueil Collectif de Mineurs et ouvert plus globalement à tout public lors d'événements culturels. Ce lieu est loué par l'association Arts Scènes et Compagnie qui en dispose le long de l'année et l'ouvre au public du printemps à l'automne. L'association propose des activités d'animation, ateliers artistiques, spectacles, repas, hébergements et est un terrain d'expérimentation pour les actions qui s'inscrivent dans le projet associatif d'Arts Scènes & Cie.

**PERIODE D'OUVERTURE ET HORAIRES** - Chaque séjour s'organisant de manière différente. L'équipe d'animation définit l'heure d'accueil et de départ. Ces informations sont communiquées aux familles dans la lettre d'information envoyée 15 jours avant le début du séjour.

**LIEUX D'ACCUEIL** - Le lieux d'accueil sera communiqué aux familles dans la lettre d'information envoyée 15 jours avant le début du séjour. Accès : Ont accès au site les familles inscrites, les animateurs, les salariés de l'association, les intervenants et les bénévoles. Toute autre personne se présentant à la Ferme devra donner des renseignements (nom, téléphone, mail, lieu d'habitation) pour y accéder avec l'accord d'un responsable du site.

**CONDITIONS D'ADMISSIONS ET CAPACITE D'ACCUEIL** - Les séjours sont ouverts à tous mais nous ne pouvons accueillir des personnes en cas de fièvre ou de maladie contagieuse. Capacité d'accueil : Le site peut accueillir, nourrir et loger 48 jeunes de différentes tranches d'âge et 15 adultes.

**SECURITE ET SANTE** - En cas de maladie ou d'accident survenu pendant le séjour, le responsable ou l'animateur en charge de l'enfant est autorisé à prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

- En cas d'accident bénin (coups, écorchures...), l'enfant est pris en charge par un adulte référent. Chaque soin est mentionné dans le registre infirmerie. Les parents sont informés à la fin du séjour.
- En cas d'accident grave, il sera fait appel, en priorité, aux services d'urgences. Les parents seront aussitôt prévenus.

Si l'enfant accueilli a des problèmes de santé (asthme, allergie...), ils devront figurer sur la fiche sanitaire. Les enfants atteints de troubles de la santé nécessitant la mise en place d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) pourront être pris en charge durant l'accueil de loisirs.

L'accueil de l'enfant porteur de handicap : Il est demandé aux familles de signaler dès l'inscription et sur la fiche sanitaire tout handicap ou difficulté rencontrés par l'enfant. Cela permettra à l'équipe d'animation de mettre en place (selon les cas), un accueil individualisé adapté. Les enfants porteurs d'un handicap ponctuel (béquilles, membres plâtrés...) seront accueillis lorsque le handicap ne sera pas incompatible avec la vie en collectivité ou l'organisation de la journée ou l'activité proposée.

Aucun adulte ou enfant atteint d'une affection contagieuse ne pourra être accepté dans la structure.

**RESTAURATION** - Certains repas peuvent être cuisinés par les mineurs dans le cadre d'une animation ou dans le cadre du projet pédagogique définissant le séjour.

Les allergies ou régimes alimentaires sont à signaler au moment de l'inscription administrative.

**PROJET ET ACTIVITES** - Les projets éducatifs, pédagogiques et d'animation sont consultables par les familles auprès de la(e) directrice(eur) et sur notre site internet. Les projets d'activités sont élaborés par l'équipe d'animation en fonction du projet éducatif et pédagogique. Ils sont envoyés aux familles 15 jours avant l'accueil. En fonction des conditions météorologiques des activités peuvent être annulées et/ou remplacées.

**DROIT A L'IMAGE** - Dans le cadre de ses activités, l'association est amenée à prendre des photos ou des films. Les familles qui n'y sont pas favorables doivent en avvertir impérativement le directeur.rice et le signaler sur le dossier d'inscription (page 2).

**LA VIE EN COLLECTIVITE** - Les familles sont tenus de respecter les règles de fonctionnement et de vie fixées avec l'équipe d'animation. Les familles doivent s'interdire tout geste ou parole qui porterait atteinte aux autres familles et aux personnes chargées de l'encadrement. Le personnel d'encadrement est soumis aux mêmes obligations.

Si le comportement de certain perturbe gravement et de façon durable le fonctionnement et la vie collective du séjour, la famille pourra être informée, voire conviée à une rencontre. La conséquence, dans certaines situations, peut aller jusqu'à une exclusion définitive du site.

**EQUIPEMENT** - Un trousseau listant les affaires adaptées au séjour, sera communiqué aux familles 15 jours avant le début du séjour. Pour toutes autres affaires personnelles, merci de prévenir l'équipe encadrante même si les instruments de musique, de cirque et autres outils créatifs sont les bienvenus.

En revanche, l'association de garantit pas la sécurité des téléphones portables.

**TELEPHONE** - Interdit pour les moins de 12 ans.

L'utilisation du téléphone est interdit pendant les activités et régulé pendant des créneaux horaires définis à l'avance.

**LES INTERDITS FONDAMENTAUX** - a) Alcool / drogues : la détention, la consommation ainsi que la distribution d'alcool (sous toutes ses formes), de même que de produits stupéfiants (ou pharmaceutiques) sont strictement interdites.

b) Tabac : dans le respect de la loi Evin réglementant la consommation de tabac (entre autres), il est interdit de fumer sur les lieux d'usage collectif. Aucun emplacement ne peut être aménagé dans ces établissements, y compris pour les personnels adultes. La « zone fumeur » doit donc se situer en dehors de la structure d'accueil.

c) Armes : l'introduction, la possession ou la fabrication de tout objet dangereux pour la sécurité de chacun (arme à feu, couteau, cutter ou autres) sont exclues. Si toutefois des objets dangereux sont amenés à être utilisés pour des activités (cuisine, bricolage p.e), leur utilisation sera nécessairement sous contrôle d'adultes responsables.

**RÈGLEMENT INTERIEUR** - Le présent règlement est consultable sur notre site Internet <https://artsscenesetcie.fr>. L'inscription d'une famille à un séjour implique la prise de connaissance et l'acceptation du présent règlement intérieur. Chaque famille s'engage à respecter le présent règlement intérieur qui prend effet dès l'inscription. Le présent règlement intérieur sera affiché à la porte de l'établissement.

Ces Conditions générales d'Inscription et le Règlement Intérieur sont également disponibles sur notre site internet [artsscenesetcie.fr](https://artsscenesetcie.fr)

En tant que responsable légal de la famille, je certifie avoir pris connaissance des conditions générales d'inscriptions et du règlement intérieur du séjour et les approuve sans réserve. A retrouver également sur notre site internet <https://artsscenesetcie.fr>.

date et signature